

Ancien Couvent des Franciscains-Opinions reçues

Implantation et hauteurs

Nom complet

Etienne Leamy

Mon opinion

Je désire déposer un commentaire sur le projet. Sans remettre en question l'ensemble du projet, ce qui accroche dans la proposition est la hauteur trop élevée de la tour de 23 étages. Pour un secteur résidentiel c'est beaucoup trop. La tour serait acceptable proche des pyramides olympiques. Cependant on n'est pas sur la rue Sherbrooke. 23 étages doit être un projet pour le centre-ville.

Nom complet

Cristina Candido Oliveira

Mon opinion

Je tiens à exprimer mes préoccupations concernant l'ajout d'un secteur permettant des hauteurs allant jusqu'à 23 étages. Une telle élévation détonne avec le caractère des quartiers résidentiels environnants, où les bâtiments sont majoritairement de faible hauteur. Cette verticalité pourrait non seulement compromettre l'harmonie architecturale du secteur, mais également créer des ombres importantes, notamment sur les espaces verts comme le parc du Bois-des-Pères.

Par ailleurs, le taux d'implantation au sol, qui semble moyen ou élevé dans ce projet, paraît inapproprié pour un site situé à proximité d'une zone naturelle sensible. Cela pourrait aggraver la fragmentation de l'écosystème local, un enjeu qui mérite une attention particulière afin de préserver l'équilibre environnemental du secteur.

Nom complet

Arnaud Lloret

Mon opinion

L'ajout d'un secteur autorisant des hauteurs allant jusqu'à 23 étages est préoccupant. Cette élévation contraste radicalement avec le caractère des quartiers résidentiels avoisinants, où les bâtiments sont généralement de faible hauteur. Une telle verticalité pourrait nuire à l'harmonie architecturale du secteur et entraîner une ombre portée importante sur les espaces verts, y compris le parc du Bois-des-Pères. De plus, le taux d'implantation au sol moyen ou élevé semble excessif pour un site jouxtant une zone naturelle sensible, augmentant le risque de fragmentation de l'écosystème local.

Nom complet

MICHEL PELLETIER

Mon opinion

Afin d'assurer une interface harmonieuse et une échelle humaine avec les bâtiments existants:

a) diminuer la hauteur du bâtiment de 8 étages, longeant la rue Dickson, à 6 étages, considérant la surélévation du bâtiment avec le talus Dickson, son toit pignon et sa proximité avec la rue Dickson.

Cela permettrait d'avoir une continuité avec la construction actuelle de la résidence pour aînées, de 6 étages, au coin de la rue Dickson et du boul. Sherbrooke.

b) diminuer les hauteurs des bâtiments de 13 à 11 étages et de 23 à 16 étages, afin d'avoir une progression constante des hauteurs des bâtiments, qui soit proportionnelle avec celle du nouvel hôpital Maisonneuve-Rosemont prévue à 70 mètres de hauteur (voir page 42).

c) pour ce qui est du bâtiment communautaire, aligner l'agrandissement du bâtiment avec le bâtiment voisin sur le boul. Rosemont, soit le centre de recherche; et limiter sa hauteur à celle du couvent qui est de 4 étages.

Nom complet

Lise Lemarbre

Mon opinion

Dans l'ensemble je suis d'accord avec les différents bâtiments sauf celui de 23 étages. Aucun bâtiment à proximité n'a autant d'étages que ce soit le pavillon Rosemont, Maisonneuve, les tours Méritas, les tours Gazaille, Cité nature, le Lux, Elogia ou la future maison des aînés. Il n'y a que le Village Olympique qui a un sommet plus haut mais son architecture et la grandeur du terrain le font paraître plus bas. Dire que le bâtiment de 23 étages se compare au futur Maisonneuve c'est avoir des lunettes qui vont très loin dans un futur bien incertain.

L'intégration des bâtiments dans le quartier m'apparaît plutôt disgracieuse. Nous sommes un quartier de duplex en général. Il faut faire attention de ne pas se retrouver avec un bâtiment mal intégré comme celui au coin de Rosemont et Pie-IX, une horreur. Je suggère de s'arrêter à des bâtiments de 13 étages maximum ce qui correspond aux bâtiments que j'ai nommés plus haut.

Nom complet

Isabelle Quentin

Mon opinion

Dans ce projet aux nombreuses vertus, seul le nombre d'étages du bâtiment principal n'a aucun sens du point de vue du quartier et ne devrait en aucun cas dépasser les 12 étages permis ailleurs. 8 étages seraient plus cohérents avec l'hôpital et les bâtiments en hauteur existants.

S'il faut vraiment créer des bâtiments si hauts, ils devraient se trouver en bordure des autoroutes et ne pas bloquer la vue (déjà rare) sur le fleuve et contribuer au renforcement du caractère quasi champêtre de notre quartier.

À moins que Montréal souhaite copier un Los Angeles aux 36 centre-villes, cette volonté de densifier l'habitation, quoique louable, devrait être limitée dans le respect d'une ville humaine, qui se distingue des autres capitales nord-américaines.

Nom complet

Pierre Corbeil

Mon opinion

Aucune des nouvelles constructions dans le secteur ne dépasse une douzaine d'étages, ce qui est déjà très élevé dans un secteur résidentiel où l'on privilégie la verdure et une vue dégagée sur les environs. Une tour de 23 étages viendrait ici défigurer le paysage.